Titre : **38e RÉGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE** **HISTORIQUE** **1914 - 1918**	Référence **ANCESTRAMIL** **Infanterie** **Première Guerre Mondiale**
Auteur : **non cité sur l'historique SHD - collectif**	Origine : **S.H.D.** **Salle de lecture**
Référence : **LIBRAIRIE CHAPELOT** **PARIS**	Transcripteur : **Paul CHAGNOUX** Date : **Octobre 2009**

Ancestramil

Historique du 38e Régiment Territorial d'Infanterie
Librairie Chapelot - Paris
Numérisation : P. Chagnoux

38e RÉGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE
HISTORIQUE
CAMPAGNE 1914 - 1918



LIBRAIRIE CHAPELOT
PARIS

38e RÉGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE
HISTORIQUE
CAMPAGNE 1914 - 1918

Mobilisé au premier jour (2 août 1914) le 38e régiment d'infanterie territoriale se forme à Montargis avec l'aide du corps actif (82e R. I.).
Exacts et résolus, tous les officiers arrivent à la caserne Gudin le 2 août, pour préparer la réception des hommes.
Les 3, 4 et 5 août, les hommes arrivent, sont habillés, équipés, armés et logés en ville ; ces opérations se poursuivent et s'effectuent dans le plus grand ordre et avec une régularité remarquable.
Tous, quels que soient leur origine, leurs aptitudes, leur situation sociale, leur âge ou ancienneté, témoignent d'un entrain admirable.
Pas d'enthousiasme bruyant, de surface, mais un grand enthousiasme calme, résolu, impressionnant par sa sincérité. Tous savent ce que la Patrie attend d'eux ; tous sont là, heureux et fiers de répondre à son appel.

Le 38e régiment d'infanterie territoriale, constitué avec état-major, compagnie hors rang et trois bataillons à quatre compagnies, numérotées de 1 à 12, sous le commandement du lieutenant-colonel **FRADIN de LINIÈRE**, attend le 5 au soir son départ pour le front.
Les compagnies de dépôt laissées à Montargis sont les 13e, 14e et 15e.
Le régiment, à l'effectif de 3.155 hommes, encadrés de 47 officiers, quitte Montargis le 6 août, par trois échelons d'enlèvement, pour être dirigés sur la place d'Épinal.
Constituant l'infanterie du Secteur Ouest de la place d'Épinal, placé sous le commandement du général de brigade **de BERKHEIM**, appuyant sa droite au fort de Sanchey et sa gauche au fort de Friches, le régiment est cantonné le 7 août :
L'état-major, la compagnie hors rang et le 1er bataillon à Chaumouzey (2e compagnie au fort de Girancourt) ;
Le 2e bataillon à Girancourt (une section au fort du Tiéra) ;
Le 3e bataillon au Roulon (une compagnie détachée au fort).
Il s'occupe à l'organisation complémentaire de la défense du secteur qui lui est confié et

Ami Stramil

exécute, sous la direction du génie, des travaux de fortification (tranchées, redoutes, réseaux de fil de fer, etc.), prête son aide aux cultivateurs pour la moisson et la rentrée des récoltes, et prend part à des exercices de détails ayant pour but la remise en main.
Chaque unité, chaque fraction se familiarise avec les points qu'elle doit occuper et défendre, le cas échéant.
Le 22 août, la voix du canon se fait entendre dans le Nord ; l'ennemi s'avance.
Le 23 août, le général **de BERKHEIM** rassemble près du Void de Girancourt toutes les unités sous ses ordres, les passe en revue et prononce une vibrante et patriotique allocution ; il fait prêter serment à tous de suivre leurs chefs, tenir résolument jusqu'à la victoire décisive, en un mot faire leur devoir jusqu'à la mort.
Les travaux de défense reprennent avec plus d'ardeur ; la canonnade se rapproche, les Allemands tentent de prendre Épinal à revers, ils échouent dans la forêt de Charmes.
L'état-major, la compagnie hors rang et les 1er et 3e bataillons exécutent à Charmoy-l'Orgueilleux, Mesnil, Harol et Ogemont une manœuvre de deux jours ayant pour but de les aguerrir et de faire fonctionner les différents services.
Du 20 septembre au 12 octobre 1914, le 2e bataillon est détaché du corps ; la 3e compagnie est détachée au Void de Girancourt pour assurer les services qu'assurait ce bataillon.
Le 20 septembre, le 2e bataillon (moins la 2e section de mitrailleuses et une section de la 8e compagnie restée au fort du Tiéra), sous les ordres du commandant MOINEAU, s'embarque à Épinal : il est rattaché à la 2e division d'infanterie du corps d'armée provisoire de la Ire Armée pendant huit jours, puis à la 41e division d'infanterie du Groupement des Vosges, et cantonne à Etival, près Raon, puis à Laneuveville-lès-Raon.
Sous la direction du génie, il exécute des travaux de défense sur la rive gauche de la Meurthe, sur le front de Saint-Rémy-la-Salle, les Jumeaux, puis sur le front Thiaville – La Pierre-d'Appel.
Le 12 octobre, il reprend son cantonnement du Void de Girancourt.
Le régiment continue les travaux de défense et d'entraînement.

Du 25 octobre au 29 novembre 1914, la 9e compagnie, sous les ordres du capitaine CRIBIER, a été détachée du corps, rattachée à la 66e division d'infanterie pour exécuter des travaux rudes et pénibles de déboisement, établissement de tranchées dans le roc, déblaiement de neige d'abord à l'Altenberg (Alsace), puis à la Schlucht.
Elle a eu la joie de présenter les armes au poteau frontière et de fouler la terre d'Alsace reconquise.
Du 27 novembre 1914 au 2 janvier 1915, le 1er bataillon est détaché du corps.
Le 27 novembre, ce bataillon, sous les ordres du commandant **RÉMOND**, gagne par étapes Laneuveville-lès-Raon.
Pendant deux jours, rattaché à la 41e division d'infanterie, il exécute des travaux sur la rive gauche de la Meurthe, au sud de la tête de pont de Raon-l'Étape.
Puis, passant à la 71e division d'infanterie, il exécute avec la 151e brigade, puis avec la 141e brigade, des travaux de défense sur la rive gauche de la Meurthe, de Thiaville jusqu'à Moncel, près Baccarat.
Le 20 décembre, il relève un bataillon du 37e régiment d'infanterie territoriale au nord de Baccarat, cantonne à Badonviller, Vacqueville, Brouville et Hablainville, et coopère avec les régiments actifs au service des avant-postes, prend part à des patrouilles et à des reconnaissances.
C'est la 1re compagnie (capitaine **PLICQUE**) qui, en collaboration avec le 309e régiment d'infanterie, prend part à cinq reconnaissances à Fomboulard, la Boudouse et Bousson, faisant

un prisonnier à l'ennemi.
C'est la 2e compagnie (capitaine **VISCARDI**) qui aide le 217e régiment d'infanterie à assurer le service des avant-postes.
C'est la 3e compagnie (capitaine **CHARDON**), qui, en collaboration avec le 221e régiment d'infanterie, prend part à deux opérations de ravitaillement à Saint-Martin et Blémerey, à deux reconnaissances et à une importante opération sur Chazelles et le château de la Grande-Seille. Son attitude lui vaut les félicitations du général **KAUFMANN**.
Le 31 décembre, il est relevé par un bataillon du 43e régiment d'infanterie territoriale et regagne par étapes Chaumouzey, le 2 janvier 1915, ayant fait bonne contenance sous le feu, montré beaucoup d'entrain et de fermeté, et conservé un moral excellent en dépit des fatigues réelles.
A leur tour, l'état-major du régiment, la compagnie hors rang et le 3e bataillon sont détachés pour un mois et quittent Chaumouzey et le Roulon le 23 décembre 1914, et sont rattachés à la 71e division d'infanterie.

L'état-major et la compagnie hors rang cantonnent successivement à Clézentaine, Moyen et Saint-Clément.
Le 3e bataillon, après avoir cantonné pendant quelques jours à Clézentaine, se partage les cantonnements de Moyen, Frambois et Laronxe, exécute des travaux de défense sur la rive gauche de la Meurthe, puis détache aux avant-postes des sections à Bréménil et Manonviller.
A Donjevin, un petit poste fourni par une section de la 11e compagnie est attaqué par des forces supérieures ; le sergent **CHENU**, de la 10e compagnie, chef de poste, met en fuite une patrouille allemande.

Le 20 janvier 1915, état-major, compagnie hors rang et 3e bataillon regagnent leurs cantonnements d'origine Chaumouzey et le Roulon, après avoir reçu les félicitations du général commandant la 71e division.
Le régiment continue son entraînement et des travaux de défense de la place d'Épinal pendant quelque temps, mais il ne tarde pas à rejoindre les régiments de réserve et prendre sa place aux avant-postes en Lorraine.
Le 19 janvier 1915, le 2e bataillon va cantonner à Rambervillers, en réserve de la 71e division d'infanterie ; le 8 février, il se joint au 1er bataillon pour aller cantonner le premier à Vacqueville - Sainte-Pôle et le second à Merviller - Montigny (l'état-major et la compagnie hors rang restent à Merviller). Ces deux bataillons relèvent, dans le sous-secteur de la 141e brigade, le 217e régiment d'infanterie.
Le 3e bataillon vient à son tour le 28 février, après avoir vu son chef, le commandant **GOUCHON de WAILLY**, rappelé à l'arrière, le quitter et être remplacé par le capitaine **DONZEL**, venu du 37e régiment d'infanterie territoriale ; ce dernier sera nommé chef de bataillon par décret présidentiel du 27 mai 1915.
Ce sont alors des reconnaissances quotidiennes, des prises de contact avec l'ennemi.
Les 19, 27 et 28 février, le corps fait ses premières pertes ; il est exposé également à de sérieux bombardements.

Le lieutenant **ROGUET**, de la section de mitrailleuses du 1er bataillon ; les caporaux **DEVILLERS** et **THYPHAIGNE**, et les soldats **AUDOUX** et **TRAVELY**, tous de la 1re compagnie, sont cités à l'ordre de la brigade, le 22 février 1915, pour leur allant.
Le chef de bataillon **MOINEAU** nommé lieutenant-colonel et affecté au 99e régiment d'infanterie territoriale par décision du général commandant l'armée des Vosges, en date du 25

février, passe le commandement du 2e bataillon au capitaine **COMMAILLE** qui, le 20 mars, est blessé par éclat d'obus à son poste de commandement.
Le 21 mars 1915, le 38e régiment d'infanterie territoriale est rattaché à la 2e division de cavalerie.
L'état-major, la compagnie hors rang et les 2e et 3e bataillons glissent un peu sur la gauche, mais reviennent quelques jours après dans leur ancien secteur, à l'exception de l'état-major et de la compagnie hors rang qui vont à Baccarat jusqu'au 2 mai, date à laquelle ils viennent cantonner à Merviller.

A cette date, les trois bataillons ont chacun deux compagnies aux avant-postes, une compagnie en soutien à deux kilomètres en arrière, dans les villages évacués, et une compagnie plus à l'arrière au repos.
Exposé au feu de l'artillerie ennemie, le corps subit des pertes qui n'entament en rien son moral ; le 25, notamment, un projectile tue à Montigny un sergent-major, un sergent-fourrier et un homme, et blesse six militaires, dont un sous-lieutenant et un adjudant.

Le sous-officier **CORBIN**, bien que blessé au pied, assure l'évacuation de ses hommes et ne consent à être pansé que le dernier ; il est de ce fait cité à l'ordre du régiment le **4 mai** ; le soldat **BERNIER**, de la 1re compagnie, quitte son abri pour se porter au secours de ses camarades et est blessé ; il est cité à l'ordre du régiment le 31 juillet 1915.
Pour semblable motif, l'adjudant **MORLET** (4e compagnie), le sergent **LELOUP** (1re compagnie) et les soldats **BOURDIN** et **PÉRICAT**, de la 4e compagnie, sont cités à l'ordre du régiment le 6 août, pour avoir donné un bel exemple de camaraderie.
A compter du 2 mai 1915, le corps est rattaché à la 142e brigade.
En juillet 1915, le corps passe des hommes de la classe 1899 à des régiments actifs ; en décembre, il passera à un bataillon de travailleurs ses pères de cinq enfants et à des régiments actifs le capitaine et les trois lieutenants les plus jeunes.
Le 16 mai 1915, la compagnie de mitrailleuses est constituée sous les ordres du capitaine **ANDRÉ**, au moyen des trois sections de bataillon.
Le 1er septembre 1915, le peloton des sapeurs-pionniers bombardiers est constitué sous les ordres du lieutenant **HUBERT** ; les bombardiers restent jusqu'à nouvel ordre dans leurs compagnies, les pionniers sont mis à la disposition des commandants des sous-secteurs pour coopérer aux travaux de défense.
Les permissions de détente commencent à fonctionner en juillet 1915.
Elles sont un précieux réconfort pour le pays, car le Poilu de l'avant apporte à ceux restés au foyer comme un souffle vivifiant ; ceux de l'arrière peuvent se convaincre *de visu* de l'état moral et matériel de ceux de l'avant.
Après une année de guerre, le 6 août, le chef de bataillon **RÉMOND**, commandant le 1er bataillon, vaincu par la fatigue, est contraint de se retirer et passe le commandement de son bataillon au capitaine **VISCARDI**, qui sera nommé le surlendemain chef de bataillon, par décision du général en chef.

Pendant quatorze mois, le 38e régiment d'infanterie territoriale tiendra les tranchées de première ligne en avant de Baccarat : deux compagnies du 3e bataillon au Grand-Bois, deux compagnies du 1er bataillon à Ancerviller et deux compagnies du 2e bataillon au Bois Lecomte ; trois compagnies sont en cantonnement d'alerte à Sainte-Pôle, Montigny et Migneville, soumis à des bombardements assez intenses ; les autres compagnies sont au demi-repos à Vacqueville, Merviller et Reherrey.

Le 1er et le 3e bataillons coopèrent à la défense avec le 221e régiment d'infanterie et le 2e bataillon par alternance avec le 217e régiment d'infanterie et le 309e régiment d'infanterie ; ils sont au point de vue tactique sous les ordres des lieutenants-colonels commandant ces régiments.

Les relèves ont lieu en moyenne tous les six jours. Tous se font remarquer par leur courage, leur endurance et leur mépris du danger.

Dans la nuit du 19 juin, l'adjudant **BOISSEAU**, 9e compagnie, réussit à capturer un prisonnier ; il est cité pour ce fait à l'ordre du régiment.

Le sous-lieutenant **SORRE**, blessé deux fois, est cité à l'ordre du régiment le 15 septembre 1915 et à l'ordre de la brigade le 19 novembre suivant.

Le soldat **SOTTEAU**, de la 1re compagnie, reçoit le 5 janvier 1916 la Médaille militaire et la Croix de guerre avec palme pour blessure et amputation.

A compter du 8 janvier 1916, le dispositif varie :

Un bataillon aux avant-postes dans le sous-secteur de droite : Grand-Bois et Ancerviller ;

Un bataillon dans le sous-secteur de gauche : Bois Lecomte et Bois Banal :

Un bataillon au repos ; relève tous les six jours.

Le commandement désirant voir les bataillons territoriaux prendre un repos complet, ce repos est pris à Glonville, sur la rive gauche de la Meurthe : dix jours pour le 2e bataillon, vingt jours pour le 1er bataillon et quinze jours pour le 3e bataillon.

L'état-major et la compagnie hors rang y cantonnent également du 30 janvier au 7 mars 1916.

La relève de la 3e compagnie, dans la nuit du 30 au 31 janvier, à Ancerviller, se fait sous un violent bombardement ; leur attitude vaut aux sergents **NOBLE**, **PARDE** et **TERRIEN**, au caporal **LOUP** et aux soldats **BERTHIET** et **LOUM**, de cette compagnie, une citation à l'ordre du régiment à la date du 15 février.

La période de repos partiel est terminée le 7 mars et, après quelques fluctuations, les trois bataillons reprennent leurs anciens emplacements d'avant janvier.

La Médaille militaire et la Croix de guerre avec palme sont conférées à la suite de blessures graves :

Le 10 février 1916, au caporal **ÉVEZARD**, de la 9e compagnie ;

Le 27 mars 1916, au soldat **GARNIER**, de la 6e compagnie ;

Le 4 avril, au soldat **VOLAND**, de la 9e compagnie ;

Le 27 avril 1916, au soldat **YVON**, de la 6e compagnie.

Le 10 février, le corps passe au 7e bataillon du 85e régiment d'infanterie territoriale (bataillon d'étapes) ses pères de cinq enfants et veufs avec quatre enfants, et le 30 mars les militaires des classes 1890, 1891 et 1892 sont envoyés au 87e régiment d'infanterie territoriale en échange des militaires des classes 1893 à 1897.

Le 15 avril 1916, le lieutenant-colonel **de LINIÈRE** quitte le commandement du corps pour être remplacé, à la date du 25 avril, par le lieutenant-colonel **LUBET**.

Le lieutenant-colonel **de LINIÈRE** commandait le 38e régiment d'infanterie territoriale depuis dix ans.

Le 16 avril 1916, constitution d'une deuxième compagnie de mitrailleuses, sous les ordres du lieutenant **GALLIOT**.

Du 27 mai au 3 juin 1916, le corps est retiré par bataillon du front de la 71e division pour être mis, au nord de Lunéville, à la disposition de la 6e division de cavalerie (3e corps de cavalerie).

Le général commandant la 71e division d'infanterie veut bien, par témoignage du 28 mai 1916, exprimer sa satisfaction au régiment pour l'esprit de discipline et l'endurance dont il a fait preuve, tant dans le service des tranchées que dans l'exécution des travaux souvent

pénibles dont il a été chargé dans un secteur soumis à de fréquents bombardements.
Le colonel commandant la 142e brigade exprime au régiment ses regrets de le voir partir ; il constate que le 38e régiment d'infanterie territoriale a montré les plus solides qualités de discipline, de dévouement et de bravoure ; que, constamment en première ligne, il s'est fait remarquer par sa conscience et sa compétence dans l'organisation des travaux défensifs.
« Beaucoup, ajoute-t-il, sont tombés héroïquement en faisant leur devoir et tous, officiers, cadres et soldats, ont largement payé de leur personne, montrant que l'âge n'intervient pas lorsqu'il s'agit de défendre son pays. »

Le régiment quitte ce coin de Lorraine où il a vécu quinze mois, résolu, suivant l'ordre du lieutenant-colonel commandant, du 1er juin, à conserver sa maturité d'esprit, son sang-froid, sa volonté ferme en même temps que l'allant, l'entrain et la bonne humeur qui sont qualités de tous les âges.

Du 3 juin au 20 juillet 1916, le régiment, à la disposition de la 6e division de cavalerie, tient les tranchées : les 1er et 2e bataillons dans le secteur de Bathélemont et le 3e bataillon dans le secteur d'Athienville ; aucun fait saillant à relever dans ces secteurs calmes, en dehors de la Médaille militaire et la Croix de guerre avec palme conférées, le 20 juin, au caporal **BRESSON**, de la 1re compagnie, pour blessure grave.
Le 20 juillet 1916, le régiment est rattaché à la 59e division d'infanterie (général **DESSORT**, puis général **HENRYS**), 117e brigade (général **CARON**).
A compter de ce jour et jusqu'au 14 octobre 1917, date à partir de laquelle le corps a quitté les tranchées, le lieutenant-colonel **LUBET**, commandant le régiment, a exercé le commandement du quartier de Bauzemont.
Les 1er et 3e bataillons occupent les tranchées du quartier de Bauzemont et se relèvent entre eux ; le 2e bataillon est à la disposition du régiment actif du quartier de Valhey et tient les tranchées. Les relèves ont lieu en moyenne tous les dix jours.
Le 7 août, le caporal **GUIOT**, 2e compagnie, est cité à 'ordre du régiment.
Le 24 août, la 10e compagnie fait prisonnier au P. A. de Bures, un soldat du 7e Landwher bavarois.
Le 26 août, l'ennemi tente un coup de main sur le P. A. de la Marne, tenu par la 12e compagnie ; grâce aux dispositions judicieusement prises, cette attaque échoue, ne nous coûtant que trois blessés.
Le colonel est chargé de transmettre au corps les félicitations du général commandant la brigade; le sous-lieutenant **CHEVALLIER**, le sergent **TOUTATIER** et le soldat **FOUCARD**, de la 12e compagnie, sont cités à l'ordre de la brigade.
Le 22 septembre, création d'un groupe franc composé de deux sous-officiers, quatre caporaux et trente-six hommes, sous les ordres du sous-lieutenant **BÉTHENOT**, volontaire, dans le but de harceler l'ennemi et tenter des coups de main.
Le 1er octobre, la 59e division d'infanterie est relevée par 68e division d'infanterie, à laquelle se trouve rattaché le 38e régiment d'infanterie territoriale (136e brigade).
Le 11, deux prisonniers russes s'échappent des lignes ennemies et se présentent au point d'appui de Bures.
Le 18, les Allemands tentent un coup de main sur le point d'appui de Bures tenu par la 10e compagnie, coup de main minutieusement préparé.
Devant le calme et le sang-froid des défenseurs, qui ont appliqué rigoureusement les consignes et fait un emploi rationnel des engins nouveaux, ce coup demain échoue.
Ce fait d'armes vaut à la compagnie les félicitations du colonel commandant la brigade, du

général commandant la division et du général commandant le D. A. L.
Le sergent **MÉNARD** (10e compagnie), les caporaux **ROY** (5e compagnie), **DESGARDES** et **MATHIAS** (8e compagnie), et les soldats **HURIER** (2e) et **MOREAU** (7e) sont cités à l'ordre du régiment le 22 octobre ; le soldat **CHAGNAULT** (10e compagnie) est cité le lendemain à l'ordre de la division ; le sergent **DARBOIS** (10e compagnie) est cité à l'ordre du corps d'armée le 17 novembre.
Le 8 novembre, le commandant **COMMAILLE**, détaché au Service forestier du D. A. L., est remplacé dans son commandement par le chef de bataillon **BOYER**, venu du 66e régiment d'infanterie.
Le 24 novembre, le groupe franc tente un coup de main pour l'enlèvement d'un poste ennemi ; reçu à coups de grenades, il ne peut réussir.
Son chef, le sous-lieutenant **BÉTHENOD**, est grièvement blessé ; sa conduite lui vaut la Croix de la Légion d'honneur et la Croix de guerre avec palme.
Le groupe franc est l'objet d'un témoignage de satisfaction du chef de corps.
Le soldat **FAUCONNIER** (6e compagnie) est cité à l'ordre du régiment ; le sergent **VOELCKEL** et le soldat **GAUDIN** (3e compagnie) à l'ordre de la brigade ; le sergent **ROLLAND** (3e compagnie) à l'ordre de la division.
Pendant quatorze jours, le 38e régiment d'infanterie territoriale est rattaché au 40e corps d'armée ; mais à la date du 26 décembre, la 68e division d'infanterie, à laquelle est rattaché le 38, devient à nouveau indépendante et relève directement du D. A. L., plus tard dénommé VIIIe Armée.

Le 3 janvier 1917, le groupe franc tend une embuscade, surprend, en avant de Parroy, un poste d'écoute allemand et fait prisonnier deux hommes, dont le gefreite qui le commandait.
Le caporal **MÉLINE**, de ce groupe, est tué et deux hommes sont blessés.
Cette embuscade, bien menée, vaut une citation à l'ordre de l'armée au sous-lieutenant **TORCK** et au caporal **MÉLINE** (1re compagnie), à l'ordre de la division pour le soldat **MAHIOT** (4e compagnie), à l'ordre de la brigade pour le soldat **DUJARDIN** (8e compagnie), et à l'ordre du régiment, le 7, pour les soldats **CALOTTE** (4e compagnie), **BÉZY** (6e compagnie), **DEFORCEVILLE** et **BLINO** (7e compagnie), et **CLÉOBIE** (12e compagnie).
Le 17 janvier, le point d'appui de la Digue et, le 31, le point d'appui des Jumelles sont soumis à de très violents bombardements ; l'attitude des troupes occupantes : 4e compagnie, d'une part, 5e et 8e, d'autre part, leur vaut de chaleureuses félicitations du chef de corps. Le sous-lieutenant **FAYARD** (4e compagnie), le caporal **LORNIER** (compagnie hors rang) et les deux soldats **RAGU** (compagnie hors rang) et **RIGLET** (4e compagnie) sont cités à l'ordre du régiment le 26 janvier
Sont également cités à l'ordre du régiment le 3 février : le lieutenant **PICARD** et le sergent **CHÂTEAU** (8e compagnie), les caporaux **DEVILLARD** (8e compagnie) et **CHARLES** (2e compagnie de mitrailleuses) et les soldats **MARCAUD** (5e compagnie), **GROSSIER**, **GUILTAT** et **LEGUAY** (8e compagnie), et le **4 mars** le lieutenant **CHARTON**, le sergent **KEMPF** et les soldats **LELIÈVRE**, **PLÉDY** et **ROBOT**, tous de la 5e compagnie.

Le 6 février 1917, après un violent bombardement, l'ennemi, par surprise, en empruntant la glace de l'étang de Parroy, parvient à s'infiltrer dans les boyaux du point d'appui de la Digue, tenu par la 4e compagnie et une section de la 2e compagnie de mitrailleuses.
Grâce au sang-froid et à l'énergie du capitaine **GALLIOT** (2e compagnie de mitrailleuses) et du sous-lieutenant **MOREAU J.-V.** (4e compagnie) et aux ordres donnés à l'artillerie, la 4e compagnie réoccupe promptement les tranchées de première ligne momentanément conquises

par l'ennemi, dont les forces ont été évaluées à deux compagnies.
Le corps a à déplorer la disparition d'un adjudant, d'un sergent, de trois caporaux et quinze hommes ; la mort d'un caporal et de trois hommes, et les blessures du capitaine **GALLIOT**, du sous-lieutenant **MOREAU**, de quatre sergents, d'un caporal et de neuf hommes.
Ces chiffres montrent le caractère d'acharnement de la lutte.
Il n'y a eu ni manque de surveillance ni négligence de la part de qui que ce soit, la réussite partielle de l'ennemi est due à sa supériorité numérique et aux conditions atmosphériques défavorables.
Cette affaire vaut au capitaine **GALLIOT** la Croix de la Légion d'honneur et la Croix de guerre avec palme, et la Médaille militaire et la Croix de guerre avec palme aux soldats **RIGAULT** et **AUFORT**, de la 2e compagnie de mitrailleuses (ce dernier meurt le 2 mai) ; une citation à l'ordre de la division au sous-lieutenant **MOREAU** (4e compagnie), au sergent **LÉONARD** (4e compagnie), au caporal **DENIZET** (4e compagnie) et aux soldats **DURAND** (2e compagnie de mitrailleuses) et **MEURISSE** (4e compagnie) ; une citation à l'ordre de la brigade aux sergents **MORIN** (4e compagnie) et **FERRAND** (2e compagnie de mitrailleuses), au caporal VASSEUR (4e compagnie) et aux soldats **MORIN**, **PELLARD**, **PÉRICAT**, **REINE** et **RIGLET** de la 4e compagnie, ainsi qu'au capitaine **BOYER** (4e compagnie).
Le 16 mars 1917, avec un effectif sérieux, l'ennemi tente un nouveau coup de main sur la point d'appui de la Marne, tenu par la 1re compagnie et une section de la 2e compagnie de mitrailleuses.
Le corps a à déplorer de nouvelles pertes : la disparition d'un sous-lieutenant, de six sergents, d'un caporal et de quatorze soldats ; la mort d'un sergent, d'un caporal et de deux hommes, et les blessures de deux sergents et de dix hommes.
L'attitude énergique de la garnison vaut une citation à l'ordre de l'infanterie divisionnaire à la date du 9 mai pour le sergent **LEMOINE** (4e compagnie), le caporal **LESOUPLE** (3e compagnie) et les soldats **BOSSARD** et **SIMON** (3e compagnie), **THIERRY** (4e compagnie) et **MATHIEU** (2e compagnie de mitrailleuses).
A la date du 22 mars, le régiment est organisé à trois bataillons de quatre compagnies, dont une de mitrailleuses ; les 1re, 7e et 10e compagnies sont supprimées, leur personnel réparti dans les autres ; leurs commandants sont nommés adjoints aux chefs de bataillon.
La 4e compagnie devient 1re, la 8e devient 7e et la 12e devient 10e.
Le 15 avril, un obus allemand, tombé sur un abri de Saint-Pancrace (P. A. de la Marne), tue un caporal et cinq hommes et blesse neuf hommes, dont le soldat **RIFFAULT**, de la 10e compagnie, qui meurt le 28, après avoir reçu la Médaille militaire et la Croix de guerre avec palme.
Du 3 au 18 mai, le lieutenant-colonel commandant le régiment prend le commandement du secteur d'Einville, pendant la permission du titulaire.
Du 22 mai au 4 juin, le régiment, relevé par le 3e régiment de marche de zouaves, quitte les avant-postes et va au repos à Einville, Maixe, Crévic, Courbesseaux et environs ; il est rattaché, à la date du 24 mai, à la 37e division d'infanterie et plus particulièrement à la 74e brigade.
Pendant ce repos, 25 % de l'effectif part en permission.
Le 4 juin, le régiment reprend ses emplacements : les 1er et 3e bataillons dans le quartier de Bauzemont et le 2e bataillon dans celui de Valhey.
Le 10 juin, l'ennemi, après avoir bombardé le point d'appui de la Marne et le point d'appui de la Digue, tente d'aborder avec une compagnie ce dernier point d'appui ; il doit rebrousser chemin après avoir laissé un prisonnier entre nos mains ; nos pertes sont d'un tué et deux blessés.

L'attitude de la 3e section de la 3e compagnie lui vaut des félicitations spéciales.
Les sous-lieutenants **VIVIER** et **CORBY** sont cités à l'ordre de la division à la date du 21 juin, le sous-lieutenant **ANDRÉ**, le sergent **LASNIER** (9e compagnie) et les caporaux **MARTINET** (9e compagnie) et **GENDIS** (3e compagnie de mitrailleuses) sont cités à l'ordre de la brigade à la date du 16 juin.
Le 14 juin, le corps passe quarante et un hommes de la classe 1899 à des corps actifs, en échange de militaires des classes 1894, 1895 et 1896.
Du 17 au 28 juin, le régiment est relevé des avant-postes pour être employé aux travaux de positions de la forêt de Champenoux ; il cantonne à Réméréville, Champenoux, Velaine et Laneuvelotte.
Le 24 juin, le colonel peut réunir le régiment et le présenter à son drapeau, cette prise d'armes est suivie d'une remise de décorations.
Le 28 juin, le régiment va relever, dans le quartier de Valhey, le 3e tirailleurs ; le 3e bataillon prend le sous-quartier d'Athienville, le 2e bataillon le sous-quartier d'Arracourt – Jumelles, le 1er bataillon est en réserve à Bathélemont, l'état-major et la compagnie hors rang à Valhey ; le lieutenant-colonel **LUBET** commande le quartier de Valhey.
Pendant ce séjour, une patrouille commandée par le sous-lieutenant **SORRE**, le 30 juin, vaut à cet officier une citation à l'ordre de la division, le 9 octobre suivant.
En vertu d'un ordre du général en chef, le 3e bataillon est affecté comme réserve d'infanterie à la 37e division d'infanterie, dont il fait partie organiquement à compter de ce jour.
Le 10 juillet, relevé par le 3e Tirailleurs, la régiment va de nouveau travailler aux positions de la forêt de Champenoux, cantonnant aux mêmes emplacements que pendant la période précédente, jusqu'au 22 juillet, date à laquelle il remonte en secteur pour relever le 3e zouaves dans le quartier de Bauzemont, réorganisé en deux sous-quartiers : un bataillon tient le sous-quartier de Bauzemont, un autre le sous-quartier des Crêtes, le troisième est en deuxième ligne.
Le 29 juillet, les pères de quatre enfants, veufs avec trois enfants ou frères de trois militaires tués à l'ennemi passent dans des bataillons de travailleurs.
Dans la nuit du 3 août, le groupe franc, dans une sortie parfaitement organisée, ramène les cadavres de deux sous-officiers et d'un soldat allemand.
Le 8 août, la 37e division d'infanterie est relevé par la 59e division d'infanterie, à laquelle est à nouveau rattaché le régiment ; le 3e bataillon suit la 37e division d'infanterie, dont il dépend organiquement, ce qui permet au général commandant cette division, après avoir exprimé au 38e régiment d'infanterie territoriale toute sa satisfaction pour sa bonne conduite, l'endurance, l'énergie, l'allant et le bon esprit dont il a fait preuve pendant les deux mois et demi qu'il a été sous ses ordres, de dire qu'il emporte le meilleur souvenir du régiment et faisant allusion au 3e bataillon qui devient sa réserve d'infanterie :
« J'en emporte d'ailleurs un morceau avec moi ».
Le colonel présente la 10e et la 3e compagnie de mitrailleuses représentant le 3e bataillon au drapeau du 38e et leur fait ses adieux au nom du régiment.
Le 12 août, au moment où le groupe franc sortait de nos lignes pour tendre une embuscade, un obus tue le soldat **CHANCEL**, de la 2e compagnie.
Le 21 août, le soldat **RAFESTIN**, au cours d'une mission délicate de surveillance confiée au groupe franc, est blessé d'une balle près de la ferme de Vaudrecourt ; il meurt le lendemain à l'ambulance d'Einville, après avoir reçu des mains du colonel la Médaille militaire et la Croix de guerre avec palme.
A compter de ce jour et jusqu'à la relève complète, les deux bataillons alterneront pour le service du secteur avec le 1er bataillon du 41e régiment d'infanterie territoriale.

Le 26 août, le soldat **MÉNESSIER**, 6e compagnie, observateur d'armée, blessé à son poste, est cité à l'ordre du quartier général de la VIIIe Armée.
Le 26 septembre, l'ennemi tente un coup de main sur le point d'appui de la Digue ; il est repoussé, mais le corps a à déplorer la mort d'un sergent et de deux hommes, les blessures de quatre soldats et la disparition d'un sergent et de onze hommes.
D'après renseignements sûrs, l'ennemi a eu, de son côté, dix tués et trente blessés.
A cette occasion, sont cités à l'ordre de la division, le 12 septembre, le lieutenant **BRETON** (1re compagnie), le sergent **JOUFFRET** (7e compagnie) et le caporal **CORNET** (1re compagnie) ; à l'ordre de la brigade, le 13 septembre, le médecin aide-major de 1re classe **MILLET**, le sous-lieutenant **GIRAULT** (7e compagnie) et le sous-lieutenant **MOREAU J.-V.** (4e compagnie), le caporal **COULON** (1re compagnie) et les soldats **MUCHARD** et **MARTIN** (7e compagnie).

Le 15 septembre, les groupes francs sont dissous ; le sous-lieutenant **TORCK**, qui le commandait, est cité à l'ordre de la division le 9 octobre 1917 ; le sergent **LUDOT** (1re compagnie), le caporal **LECLERC** (2e compagnie), et le soldat **LÉGER** (3e compagnie) du groupe franc, sont cités à l'ordre du régiment le 29 de ce mois.
Le 8 octobre, le médecin-major de 2e classe **COLLET**, chef de service, est cité à l'ordre de la brigade.
Le 14 octobre, le 38e régiment d'infanterie territoriale quitte les tranchées qu'il tenait depuis deux ans et demi ; il est relevé par le 32e régiment d'infanterie, n'est plus endivisionné et dépend directement de la VIIIe Armée. L'état-major et la compagnie hors rang cantonnent à Méréville.
Le lieutenant-colonel relève, au point de vue du commandement, du général major supérieur des camps et cantonnements ; la compagnie hors rang est à la disposition du génie de la VIIIe Armée, pour la construction d'abris.
Le 1er bataillon cantonne à Marainviller, Laneuveville-aux-Bois et au camp Fortoul, à la disposition du génie pour la construction des voies de 0 m.60 ; le 2e bataillon cantonne à Bonviller, Crion et fermes environnantes, à la disposition du Service télégraphique de première ligne.

PÉRIODE DE TRAVAUX ARRIÈRE

(14 octobre 1917 au 27 mars 1918)

Pendant cette période, le 38e régiment d'infanterie territoriale dépend, pour les travaux, directement de la VIIIe Armée, mais relève en ce qui concerne le personnel, l'avancement et les décorations, successivement du général major supérieur des camps et cantonnements de la VIIIe Armée jusqu'au 10 décembre 1917, du général commandant d'armes de Toul jusqu'au 8 janvier 1918, du général commandant d'armes de Nancy jusqu'au 28 février 1918, date à laquelle il est affecté, pour ses 1er et 2e bataillons (son 3e bataillon restant toujours détaché auprès de la 37e division d'infanterie), au 9e corps d'armée comme réserve d'infanterie, en remplacement du 15e régiment d'infanterie territoriale dissous.
Il est employé à des travaux de voie de 0 m.60, à des constructions d'affûts-trucks et de tranchées pour lignes télégraphiques.
L'état-major et la compagnie hors rang cantonnent à Méréville, moins les travailleurs disponibles de cette compagnie, qui sont détachés à Flavigny pour l'organisation du poste de commandement de la VIIIe Armée ; le train régimentaire est à Jolivet, puis à dater du 10 décembre à la ferme Saint-Louis, près Haraucourt.

Jusqu'en décembre 1917, le 1er bataillon reste en place, mais à cette date, il va cantonner : le poste d'état-major à Drouville, la 3e compagnie à Varangéville et les autres compagnies au bois de Sainte-Libaire, près Hoéville, la 1re compagnie étant détachée à compter du 27 février 1918 à Maixe.

Le 2e bataillon, dispersé autour de Crion, a son poste d'état-major cantonné à compter du 2 décembre à Mesnil-Flin ; puis, le 20 février à Tonnoy pour cinq jours seulement, puis, enfin, à Haraucourt ; ses 7e compagnie et 2e compagnie de mitrailleuses restent cantonnées à Mesnil-Flin, depuis le 2 décembre 1917 ; la 6e compagnie cantonne successivement à Ville-en-Vermois, Tonnoy et Haraucourt ; la 5e, plus errante, travaille et cantonne à la ferme du Charmois jusqu'au 22 octobre 1917, à Croixmare jusqu'au 10 décembre, à la Grande-Taille (en forêt de Parroy) jusqu'au 24 décembre, à Champenoux jusqu'au 8 février 1918, puis à Dommartemont, près Nancy.
Tous, malgré les rigueurs du climat et la longueur de l'hiver, rivalisent de bonne volonté et d'ardeur, et méritent les félicitations des chefs de service sous lesquels ils travaillent.

Le 20 janvier 1918, les officiers et hommes de troupe des classes 1898 et 1899 sont versés dans l'active : 7 officiers, 50 sous-officiers, 54 caporaux et 210 hommes quittent le corps et passent au 157e régiment d'infanterie, 9e bataillon.
Peinés de quitter un régiment auquel ils appartenaient depuis trois ans et demi, de se séparer de camarades montargois, ils acceptent néanmoins ce nouveau sacrifice, résolus de mener à bien la tâche qu'ils se sont imposée.

- 4 officiers, 10 sous-officiers, 15 caporaux et 100 hommes venus le 6 mars 1918 du 15e régiment d'infanterie territoriale dissous.
- 4 officiers, 24 sous-officiers, 19 caporaux et 174 hommes venus le 9 mars de la même année du 37e régiment d'infanterie territoriale dissous
- ainsi que cinq renforts venus du dépôt du 37e R. I. T., du 41e R. I. T. et du 63e R. I. T., comprenant 21 sergents, 35 caporaux et 51 hommes, comblent les vides créés dans le corps.

Originaires du Midi, de l'Ouest ou des pays envahis, les nouveaux arrivés s'efforcent d'adoucir les regrets que leur a causé la dissolution de leurs régiments.
Par décision du général en chef du 4 mars, le lieutenant-colonel **LUBET**, atteint par la limite d'âge, est mis à la disposition du général commandant le G. A. E. pour le service des camps et cantonnements, et le lieutenant-colonel **FLAMEN d'ASSIGNY**, disponible par suite de la dissolution du 48e régiment d'infanterie territoriale, qu'il commandait, est nommé au commandement du 38e régiment d'infanterie territoriale, qu'il prend à la date du 15.
Le 27 mars, le 38e régiment d'infanterie territoriale, réserve d'infanterie du 9e corps, reçoit l'ordre de quitter la Lorraine, qu'il occupait depuis le début de la guerre, pour aller dans la Somme, prêter main forte aux Anglais débordés sur le front Montdidier – Amiens.

BATAILLE DE PICARDIE
(27 mars au 15 août 1918)

Après s'être groupé, les 27 et 28 mars, à Hassonville et environs, et y avoir passé les fêtes de Pâques en préparatifs de départ, le 38e régiment d'infanterie territoriale embarque le 3 avril au matin : l'état-major et la compagnie hors rang à Bayon et les deux bataillons à Einvaux.
Le voyage en wagons non aménagés s'effectue sans heurts, les territoriaux saluent au passage

Darnieulles, où ils débarquaient en arrivant au front (trois ans et demi auparavant), Mirecourt, Neufchâteau, Bar-sur-Aube, Troyes, la banlieue parisienne avec Verneuil, Champigny, Noisy-le-Sec, pour gagner Creil et débarquer le 4 avril dans la soirée : l'état-major, la compagnie hors rang et le 2e bataillon à Saint-Just-en-Chaussée, et le 1er bataillon à Gannes.
Ce débarquement a lieu sous la pluie et les obus, mais la perspective de faire, rattachée à la Ire Armée (général **DEBENEY**) de l'utile besogne, fait oublier à la troupe et la courbature du voyage et le peu de confort des cantonnements d'Ausanvillers à Gannes.
Le 5, vers 19 heures, l'ordre arrivait de se porter en avant et, le lendemain 6, le régiment allait cantonner : l'état-major, la compagnie hors rang et le 2e bataillon à Chaussoy, Épagny, L'Hortoy et Flers (pour se grouper peu après au bivouac des carrières d'Épagny).
Pendant le séjour dans ce secteur, le régiment, réserve d'infanterie du 9e corps d'armée, a été occupé :

1° un bataillon à l'avant (environ une compagnie) à la disposition du général commandant le secteur de Thory (59e division d'infanterie jusqu'au 27 avril, puis 3e division d'infanterie jusqu'au 15 août), à des travaux de terrassement et transport de matériel à l'est de la Noye et jusqu'aux premières lignes ;

2° un bataillon à l'arrière, plus la compagnie de l'autre bataillon à la disposition de l'artillerie et du génie, pour la création d'un parc d'artillerie et la réfection des routes ;
ces deux bataillons se relevant tous les vingt-cinq jours.
Les téléphonistes de la compagnie hors rang sont répartis dans les divers postes du corps d'armée et les pionniers sont employés à la création de divers postes de commandement.
Ce secteur, qui venait de voir quelques jours avant le repli anglais et l'évacuation précipitée des habitants, n'était que trous et fondrières.
Au 38e régiment d'infanterie territoriale de faciliter la tâche des jeunes et d'assainir la région ; il s'y emploie de son mieux et, le lendemain de son arrivée, c'est sur toutes les routes une longue théorie de territoriaux, creusant de jour et sous les obus, des caniveaux et des puisards, bouchant des trous d'obus, assainissant et asséchant, cependant que d'autres camarades creusent de nuit des tranchées et coltinent du matériel.
Il faut également mettre de l'ordre dans ces villages bouleversés par la fuite hâtive de l'élément civil.
Le colonel du 38e, major du district de Chaussoy, avec l'aide d'officiers du régiment faisant fonction de majors de cantonnements voisins (Berny, Épagny, Hainneville, La Faloise, Hallivillers, Lawarde), fait procéder à la reconnaissance approfondie des diverses localités et de leurs ressources, vient en aide aux quelques habitants qui sont demeurés, facilite ensuite leur départ, évacue les mobiliers à l'arrière, prépare pour les troupes de passage des cantonnements de repos.

Un mois après l'arrivée du 38e en Picardie, ce petit coin de France avait changé d'aspect.
Le bataillon avant, pour son logement personnel, transforme un talus boisé à l'est d'Épagny, entre la Noye et la voie ferrée, en un bivouac des plus confortables, où l'œil est réjoui et amusé de mille ingéniosités des territoriaux.
Le 7 juin, le général **MANGIN** est remplacé par le général **GARNIER-DUPLESSIX**, commandant hier encore la 37e division d'infanterie, qui avait emmené avec lui le 8 août 1917 le 3e bataillon.
Il vient visiter les cantonnements et exprimer au 38e régiment d'infanterie territoriale sa satisfaction de le retrouver.

Au cours de ces travaux, du 9 avril au 23 juillet, le régiment éprouve des pertes sérieuses : 15 tués, 38 blessés, 16 intoxiqués.
Le 23 juillet au matin, le 9e corps d'armée prononce une attaque sur tout son front, s'empare de Mailly-Raineval, Survillers et Aubvillers, causant de nombreuses pertes à l'ennemi et lui faisant 1.873 prisonniers, dont 54 officiers, parmi lesquels quatre commandants de bataillon.
Aux trois régiments actifs de la 3e division territoriale sont affectées les 1re, 2e et 3e compagnies du 38e régiment d'infanterie territoriale, qui, sous la conduite de leurs chefs, le capitaine **COUCHET**, le lieutenant **CHAMPAGNE** et le capitaine **CLAMENS**, pendant les journées des 23, 24 et 25 juillet, ravitaillent les troupes actives en matériel, évacuent les blessés et prisonniers, sans souci du danger, des privations et de la fatigue.
Le 1er bataillon est encore à l'honneur pendant les journées des 8 et 9 août, ravitaillant les camarades des premières lignes lors du passage de l'Avre.

Sont cités, tant pour leur conduite au feu que pour leur attitude au cours des hostilités :
A l'ordre de la 59e division : le 19 avril, le sous-lieutenant **PHILIPPEAU**, de la 1re compagnie, l'adjudant **VERDEAUX**, de la 3e compagnie, et les soldats **ANCEAU**, **AMART**, **DELÉCOURT** et **FORTRYE**, de la 1re compagnie ; le 24 avril, le chef de bataillon **VISCARDI**, commandant le 1er bataillon ; le sous-lieutenant **MAROT**, de la 2e compagnie ; le caporal **FONTAINE** et les soldats **BILLIARD** et **RAMOND**, de la 2e compagnie ; **CÉLERAULT**, **VIE** et **VILETTE**, de la 3e compagnie.
Par décrets des 23 avril et 26 juillet, les soldats **PERRIN** et **RINCE**, tous deux de la 1re compagnie, blessés, le premier à Chirmont et le second à Sauvillers, reçoivent la Médaille militaire.

Le 17 juillet, une note du général en chef fait connaître la suppression des régiments territoriaux réserve d'infanterie et leur réorganisation en deux bataillons de pionniers indépendants devant être rattachés à des divisions organiques du corps d'armée.
Les compagnies de mitrailleuses formeront un bataillon par corps d'armée.

C'EST LA FIN DU 38E EN TANT QUE REGIMENT.

La compagnie hors rang versera aux deux bataillons de pionniers ses hommes de troupe ; les officiers disponibles recevront diverses affectations.
Le 38e régiment d'infanterie territoriale cessera de vivre le 15 août et son drapeau sera rendu au dépôt.

Le colonel commandant le régiment, profite, le 9 août, de la remise de décorations dans le parc de Chaussoy pour faire ses adieux à ce Drapeau et lui faire rendre une dernière fois les honneurs. Tous devront, dans les épreuves qui leur sont encore réservées, penser à lui ; ils le retrouveront à leur retour à Montargis, au jour prochain de la Victoire, flottant dans la cour de la caserne Gudin.
Le régiment est regroupé, le 12, à Chaussoy et Epagny, et vient, le 13, cantonner à Esquennoy, pour y opérer sa dissolution et sa réorganisation.
Le général **GARNIER-DUPLESSIX**, commandant le 9e corps d'armée, veut bien dire dans son ordre qu'il a été heureux de le retrouver lorsqu'il a pris le commandement du 9e corps d'armée.
Il exprime ses regrets de se séparer
« d'un régiment de valeur éprouvée, ayant fait ses preuves devant l'ennemi, tenant les tranchées sous le feu avec le plus ferme et tranquille courage ».
Le lieutenant-colonel **d'ASSIGNY** passe en réserve de commandement de la Ire Armée.

Historique du 38e Régiment Territorial d'Infanterie

Librairie Chapelot - Paris

Numérisation : P. Chagnoux

Le 1er bataillon de pionniers du 38e régiment d'infanterie territoriale, commandé par le chef de bataillon **VISCARDI**, ayant pour adjoint le lieutenant **A. MOREAU** et pour médecin le médecin aide-major de 1re classe **MARCITEAU**, est composé de :
1re Compagnie : capitaine **COUCHET**, lieutenant **ALIX** et sous-lieutenant **PHILIPPEAU** ;
2e Compagnie : lieutenant **CHAMPAGNE**, lieutenant **MAROT** et sous-lieutenant **ALEXANDRE** ;
3e Compagnie : capitaine **CLAMENS**, sous-lieutenant **COUPECHOUX** et sous-lieutenant **VERDEAUX**.

Le 2e bataillon de pionniers du 38e régiment d'infanterie territoriale, commandé par le chef de bataillon **BOYER**, ayant pour adjoint le lieutenant **HUBERT** et pour médecin le médecin aide-major de 1re classe **SIGWALD**, est composé de :
5e Compagnie : capitaine **CHARTON**, sous-lieutenant **TOURNANT** et sous-lieutenant **PAYEN** ;
6e Compagnie : capitaine **MARIANI**, lieutenant **EGROT** et sous-lieutenant **BALTUS** ;
7e Compagnie : lieutenant **PICARD**, lieutenant **GIRAULT** et sous-lieutenant **GOUAT**.
La 1re compagnie de mitrailleuses : capitaine **FROIDEVAUX**, lieutenant **MOREAU (J.-V.)** et lieutenant **MAURY** ;
La 2e compagnie de mitrailleuses : lieutenant **PATURLE**, lieutenant **SORRE** et lieutenant **SERGENT** ; deviennent les 1re et 2e compagnies de mitrailleuses du 9e bataillon de mitrailleuses.

Sans récriminations, certains que cette pénible mesure est dictée en vue d'une meilleure utilisation des territoriaux, tous se séparent le cœur gros.
On n'a pas vécu quatre ans côte à côte, dans la souffrance physique et morale et au milieu de dangers sans voir se cimenter de réelles amitiés.
Et, d'ailleurs, l'ennemi recule ; il n'est pas encore à bout de souffle, mais on le sent malade ; les Américains affluent.
Encore un effort auquel contribueront les Anciens du 38e et les amis se retrouveront à **Montargis** pour la démobilisation, après la Victoire.

OFFICIERS DÉCÉDÉS AU COURS DE LA GUERRE

FRADIN (**Louis**) Capitaine, Classe **1883**, Malade au front.

SOUS-OFFICIERS, CAPORAUX, SOLDATS
DÉCÉDÉS AU COURS DE LA GUERRE

Nom et Prénom	Grade	Classe
AIT KACEM (Amar Ben Saïd)	2e classe	**1905**
ALICOT (Louis-François)	1re classe	**1899**
ALLARD (Arthur)	2e classe	**1898**
ALLIO (Émile)	—	**1895**
ANDRÉ (Pierre)	—	**1896**
ANDRILLAT (J.)	—	**1896**
AUGER (Paul)	—	**1899**
ARMAND (Martial)	—	**1893**

Amicale

Nom et Prénom	Grade	Classe
ASSELIN (Armand)	1re classe	**1895**
AUBOURG (Octave)	2e classe	**1888**
AUFORT (François)	—	**1896**
BAHOFF (Marie)	—	**1895**
BAILLY (Alphonse)	caporal	**1897**
BARREAU (Joseph)	2e classe	**1891**
BEAUDON (Georges)	—	**1899**
BEAUSIRE (Léopold)	caporal	**1899**
BÉCHEREAU (Désiré)	2e classe	**1897**
BÉDU (Constant)	—	**1897**
BÉNARD (Eugène)	—	**1899**
BÉRAULT (Louis)	2e classe	**1896**
BERGMAN (Louis)	clairon	**1897**
BERNET (François)	1re classe	**1898**
BERTAUX (Eugène)	caporal	**1893**
BERTHIER (Louis)	2e classe	**1895**
BLAIN (Léopold)	caporal	**1899**
BLANCHARD (J.)	caporal	**1894**
BLASER (Pierre)	2e classe	**1892**
BLEY (Antoine)	—	**1893**
BOUDUEL (Henri)	—	**1893**
BONNET (Adolphe)	—	**1890**
BOUFFECHOUX (H.)	—	**1894**
BOULASMAN	—	**1894**
MAHOMED BEN SAID	—	**1894**
BOURASSIN (Victor)	—	**1897**
BOURSIER (Émile)	—	**1896**
BOJENVAL (Edmond)	—	**1897**
BRAGUE (Armand)	—	**1898**
BREUILLE (Joseph)	—	**1897**
BROSSE (Alphonse)	—	**1898**
BULLE (François)	—	**1895**
CADIOU (Louis)	caporal	**1895**
CAILLARD (Louis)	2e classe	**1897**
CAILLET (Hippolyte)	—	**1894**
CARDIN (Paul)	—	**1897**
CARRE (Michel)	—	**1895**
CATTANT (Jules)	caporal	**1898**
CAUGUES (René)	2e classe	**1895**
CEUSTER (Nestor)	—	**1892**
CHAGOT (Louis)	—	**1897**
CHALOPIN (Eman)	caporal	**1897**
CHAMPION (Florent)	2e classe	**1894**
CHAMPION (Désiré)	—	**1895**
CHANÇAY (Gabriel)	caporal	**1896**
CHANCEL (Jules)	2e classe	**1894**

Mémoire des hommes

Nom et Prénom	Grade	Classe
CHANGEUX (Auguste)	—	**1898**
CHARASSON (Jean)	—	**1894**
CHARAUDEAU (Vincent)	—	**1893**
CHARLOT (Louis)	—	**1895**
CHATAUD (Henri)	—	**1893**
CHAUSSET (Pierre)	—	**1893**
CHEVALIER (Georges)	—	**1898**
CHIROY (Jules)	—	**1891**
CHORIOL (Gilbert)	—	**1897**
COSTEY (Alexandre)	2e classe	**1894**
COURGEON (Pierre)	—	**1902**
COURTIER (Joseph)	—	**1895**
COUTE (Ernest)	—	**1896**
COUTELIER (Paul)	—	**1895**
DAUBERT (Émile)	—	**1894**
DEGROIX (Michel)	—	**1897**
DELAVEAU (Désiré)	—	**1896**
DELORME (Jacques)	—	**1897**
DEUIZET (Ernest)	caporal	**1899**
DESCHILDRE (Albert)	2e classe	**1894**
DESMOULINS (A.)	—	**1892**
DUCROS (Paul)	adjudant	**1910**
DUPAS (Victor)	2e classe	**1896**
DUPERRIER (Émile)	sergent-major	**1898**
DUPRÉ (Axence)	1re classe	**1898**
DURAND (Auguste)	caporal	**1896**
DURAND (François)	2e classe	**1896**
DUROCHER (Eugène)	caporal	**1897**
ÉLOY (François)	2e classe	**1893**
EUGRESSAT (Jacques)	—	**1895**
ÉPINETTE (Louis)	—	**1893**
FAURE (Frédéric)	—	**1896**
FAUCHET (Jules)	sergent	**1890**
FÉRET (André)	caporal	**1896**
FERGER (Abel)	2e classe	**1897**
FEUGUEUR (Marius)	caporal	**1894**
FEUILLET (Eugène)	2e classe	**1890**
FLONER (Eugène)	2e classe	**1890**
FLORET (Louis)	caporal	**1889-93**
FOUREST (Firmin)	2e classe	**1898**
FRET (Charles)	—	**1896**
GABERT (Victor)	—	**1892**
GAGNON (Émile)	—	**1898**
GALOPIN (Louis)	—	**1897**
GALLOTTE (Antoine)	—	**1896**
GARNIER (Paul)	sergent-major	**1897**

Mémoire des hommes

Nom et Prénom	Grade	Classe
GAUGNET (Julien)	2e classe	**1894**
GELOS (Jean)	—	**1889**
GENTY (Désiré)	tambour	**1898**
GEORGES (Fernand)	2e classe	**1896**
GERMAIN (Ernest)	caporal	**1897**
GIBAULT (Armand)	2e classe	**1894**
GIRARD (Georges)	1re classe	**1890**
GIROIRE (Louis)	2e classe	**1896**
GODARD (Armand)	—	**1897**
GORET (Gabriel)	—	**1894**
GRANCHET (Paulin)	—	**1889**
GRAUJON (Léon)	—	**1896**
CRIES (Albert)	—	**1893**
GUÉRET (Émile)	—	**1895**
GUILLET (Albert)	caporal	**1889**
HAMELIN (François)	1re classe	**1896**
HANAUER (Albert)	2e classe	**1897**
HARANG (Adrien)	—	**1895**
HÉLIE (Auguste)	—	**1897**
HÉNON (Auguste)	—	**1899**
HERMAND (Camille)	—	**1898**
HOCQUEL (Marie)	—	**1895**
HOURCO (Martin)	—	**1891**
HOUDRE (Jules)	caporal	**1897**
HUET (Pierre)	caporal	**1895**
JACQUIN (Louis)	2e classe	**1899**
JALOUZOT (Octave)	sergent-fourrier	**1898**
JAUNIN (Jules)	2e classe	**1895**
JAUNET (Octave)	tambour	**1895**
JÉSUS (Pierre)	2e classe	**1895**
JOLIVET (Henri)	2e classe	**1895**
JOLIBOIS (Arthur)	tambour	**1894**
JOUDEAU (Constant)	2e classe	**1897**
JOUANISSON (A.)	2e classe	**1892**
JOUFFRET (Félix)	sergent	**1895**
JUSSOT (Alphonse)	2e classe	**1897**
JUVIGNY (Jean Baptiste)	—	**1896**
LABRETTE (Maurice)	—	**1897**
LABAUME (Baptiste)	—	**1897**
LAMBERT (Gabriel)	adjudant	**1898**
LAMBERT (Louis)	2e classe	**1897**
LEBOUCQ (Jules)	—	**1896**
LAMELOUGUE (P.)	—	**1893**
LAOUSSE (Jean)	—	**1893**
LAPLEIGNE (Paul)	sergent	**1897**
LAGRAULET (Théodore)	2e classe	**1896**

Mémoire des hommes

Nom et Prénom	Grade	Classe
LARBOUILLAT (L.)	—	**1890**
LASSAUSSEY (Aristide)	—	**1893**
LELIÈVRE (Henri)	—	**1893**
LEMAIRE (Théodore)	—	**1892**
LEMOINE (Eugène)	sergent	**1896**
LEPLAT (Ernest)	2e classe	**1894**
LE ROC (Vincent)	—	**1893**
LESPUPLE (Jules)	caporal	**1895**
LÉVI (Pierre)	sergent	**1891**
LIECHTMENAGER (Léon)	2e classe	**1897**
LIORET (Léon)	—	**1897**
LOGEZ (Benoit)	—	**1895**
LOISEAU (Raymond)	—	**1895**
LOIZON (Ulysse)	—	**1898**
LOUIS (Edmond)	—	**1896**
LOUP (Abel)	—	**1895**
MAGNIN (Joseph)	—	**1895**
MARION (Alexis)	—	**1889**
MARTIN (Jules)	—	**1898**
MARY (Maxime)	—	**1891**
MATHIEU (Georges)	—	**1897**
MAURY (Jean)	—	**1896**
MEANCE (Paul)	—	**1896**
MALINE (Lucien)	caporal	**1899**
MELLET (Gabriel)	2e classe	**1896**
MELLOT (Étienne)	—	**1897**
MERMAND (Fernand)	—	**1897**
MEROUZE (Gilbert)	caporal	**1896**
MEUNIER (Célestin)	2e classe	**1897**
MEUNIER (Pierre)	—	**1895**
MEUNIER (Pierre)	—	**1896**
MEUNIER (Émilien)	—	**1890**
MOINARD (Henri)	—	**1892**
MONTIGNY (Eugène)	caporal	**1895**
MORIN (Julien)	2e classe	**1898**
MOUSSEAUX (G.)	adjudant	**1896**
MOIRAULT (J.-B.)	2e classe	**1897**
PAQUIER (Lucien)	sergent-fourrier	**1896**
PARENT (Louis)	2e classe	**1893**
POULAT (Philippe)	2e classe	**1894**
PELLARD (Aristide)	1re classe	**1898**
PERRIN (Patient)	caporal	**1896**
PERROT (Auguste)	2e classe	**1899**
PETIT (Émile)	sergent	**1898**
PEZON (Henri)	2e classe	**1896**
PICARD (Charles)	—	**1896**

Mémoire des hommes

Nom et Prénom	Grade	Classe
PLAYEZ (Paul)	—	**1899**
PLÉ (Émile)	caporal	**1899**
POINLOUP (Célestin)	2e classe	**1898**
POISSON (Fernand)	2e classe	**1898**
QUINTAND (Honoré)	—	**1896**
RADIGON (François)	—	**1896**
RAFESTIN (Louis)	1re classe	**1896**
RAMEAU (Émile)	sergent	**1895**
REINE (Léon)	2e classe	**1895**
RENOU (Gustave)	—	**1893**
REUILLER (René)	—	**1897**
RICHOUX (Louis)	—	**1894**
RIFFAULT (Henri)	—	**1894**
RIGAULT (Émile)	—	**1895**
RINÉE (Joachim)	—	**1896**
RINGOT (Antoine)	—	**1894**
RIVIÈRE (Henri)	sergent	**1901**
ROB (Georges)	clairon	**1889**
ROGER (Ernest)	2e classe	**1896**
ROUSSEAU (Henri)	—	**1891**
SALIN (Octave)	—	**1894**
SALONAS (Georges)	—	**1895**
SARRAZIN (Adrien)	—	**1897**
SAULNIER (Julien)	—	**1895**
SAULQUIN (René)	—	**1896**
SCHMIT (Louis)	sergent	**1896**
SCHNEIDER (Albert)	2e classe	**1894**
SERGENT (Gustave)	sergent	**1896**
SIMON (Épiphane)	2e classe	**1899**
SIMON (Louis)	—	**1896**
SIMONNET (Jules)	—	**1895**
SOUPAULT (Mary)	—	**1897**
THÉVENIN (Louis)	—	**1890**
THIMOTHÉE (Georges)	—	**1897**
THOUMELIN (Léon)	—	**1899**
TROISVAUX (Arthur)	—	**892**
TROTTIER (Octave)	—	**1897**
VALADE (Louis)	caporal	**1896**
VAUTELON (Jean)	2e classe	**1897**
VENON (Gilbert)	—	**1897**
VIGNELLES (J.-B.)	—	**1897**
VORIOT (Charles)	—	**1894**

Ancestrami